

## Évaluation et recommandations

---

*L'expansion économique est soutenue depuis quelques années et la Turquie est bien placée pour mettre un terme à l'alternance de phases de forte croissance et de récessions qu'elle a connue jusqu'ici...*

---

L'économie s'est redressée de façon remarquable après la crise de 2001. Sur la période 2002-05, la production a augmenté d'un tiers, soit à un rythme inégalé dans les autres pays de l'OCDE. Parallèlement, l'inflation annuelle a régulièrement baissé, tombant à moins de 10 % en 2004, pour la première fois depuis trois décennies, tandis qu'une politique budgétaire et monétaire saine a amélioré la confiance et réduit les primes de risque, stimulant ainsi l'investissement des entreprises et les entrées d'IDE. Des progrès notables ont par conséquent été accomplis dans la voie d'une croissance plus soutenue et plus durable. De fait, le processus de convergence du revenu réel semble s'être amorcé, après les deux périodes décevantes de la fin des années 80 et des années 90. Si le cap peut être maintenu, cela représenterait une nette rupture par rapport aux décennies précédentes, caractérisées par de courtes périodes de forte expansion suivies d'un ralentissement prononcé de l'activité ou d'une récession.

---

*... mais l'économie demeure vulnérable aux perturbations externes et internes*

---

Les avancées réalisées par la Turquie sur le plan macroéconomique entre 2002 et 2005 ont aussi été facilitées par un environnement international porteur, caractérisé par une forte progression des échanges internationaux et – en dépit de la hausse des prix du pétrole – par une inflation relativement basse, de faibles taux d'intérêt et une demande mondiale soutenue d'actifs provenant des marchés émergents. Entre le début et le milieu de 2006, en revanche, les hausses de taux d'intérêt dans les grands pays industrialisés ont provoqué un changement d'attitude des marchés financiers internationaux à l'égard des risques. L'économie turque s'en est nettement ressentie : la monnaie s'est sensiblement dépréciée, les taux d'intérêt à long terme ont fortement augmenté et l'inflation s'est accélérée. Plus récemment, les pressions ont faibli et le taux de change s'est quelque peu raffermi tandis que les taux d'intérêt à long terme se sont détendus. La Turquie n'est pas le seul pays à avoir souffert de la perte d'appétence pour le risque chez les investisseurs internationaux, mais elle fait partie du groupe d'économies de marché émergentes qui a été le plus touché. Cela tient en partie à son déficit de balance courante important et croissant, alimenté par des entrées massives de capitaux, sous forme de placements de portefeuille notamment,

qui ont entraîné une appréciation de la monnaie. En outre, l'adoption relativement récente de politiques responsables sur le plan macroéconomique rend la Turquie vulnérable aux chocs extérieurs. Enfin et surtout, les incertitudes des marchés tiennent probablement aussi à des doutes concernant l'indépendance des principales institutions et la poursuite des réformes structurelles, ainsi qu'à l'apparition de tensions politiques en Turquie même. *Pour continuer à enregistrer de bonnes performances économiques dans cet environnement international plus difficile, il va falloir renforcer la confiance dans la politique économique et dans la volonté politique de réforme structurelle.*

---

### *La crédibilité de la politique monétaire doit être renforcée*

---

La Banque centrale a considérablement amélioré sa crédibilité en parvenant à faire reculer fortement l'inflation depuis qu'elle a acquis son indépendance en 2001 et a été chargée de la lutte contre l'inflation. Une politique budgétaire rigoureuse, des réformes structurelles et des gains de productivité substantiels ont aussi contribué au processus de désinflation. De plus, l'appréciation de la monnaie a joué un rôle particulièrement important dans la réduction de l'inflation, tandis que la hausse des prix des produits ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux est restée soutenue, aux alentours de 12 à 14 % par an. Cette situation semble imputable dans une large mesure à la persistance d'obstacles à la concurrence et à d'autres rigidités structurelles – sur le marché du travail notamment – qui maintiennent les prix à un niveau artificiellement élevé et ralentissent le rythme de la désinflation, si bien que la Banque centrale a plus de difficultés à abaisser les taux d'intérêt. La tâche de la Banque centrale est devenue encore plus ardue ces derniers mois par suite d'une recrudescence de l'inflation, s'accompagnant d'une dépréciation importante de la monnaie. Face à cette poussée de l'inflation, la Banque centrale a cessé de réduire les taux d'intérêt et a au contraire majoré le taux directeur à court terme de 175 points de base, puis de 225 points de base supplémentaires peu après, le faisant ainsi passer à 17.25 %. Bien que la banque ait admis que l'objectif d'une inflation de 5 % (avec une marge d'incertitude de +/-2 %) à la fin de 2006 ne serait pas atteint, elle a confirmé sa volonté de ramener l'inflation à 4 % à moyen terme. Compte tenu des circonstances, la décision de la Banque centrale a été déterminante. Cependant, d'après certaines enquêtes, au cours de l'été les anticipations d'inflation à moyen terme ont fortement augmenté, et en dépit d'un léger repli elles dépassent encore sensiblement l'objectif de moyen terme. *La banque va donc devoir surmonter de sérieux problèmes pour ramener l'inflation sur la trajectoire souhaitée et il va falloir choisir avec soin les nouvelles mesures à prendre, en expliquant bien l'analyse qui les sous-tend, pour convaincre l'opinion publique que l'écart de l'inflation par rapport à l'objectif n'est que temporaire. D'une manière plus générale, il y aurait lieu de mettre en œuvre un vaste programme de réformes structurelles pour faciliter le processus de désinflation et renforcer sa crédibilité.*

---

### *Le cadre de la réglementation prudentielle doit être encore renforcé*

---

À la suite de la crise de 2001, la réglementation et la supervision du secteur bancaire ont été nettement améliorées, ce qui limite les risques qu'une augmentation de l'endettement extérieur du secteur privé et l'expansion récente du crédit intérieur font peser sur la santé du système bancaire. La nouvelle loi bancaire, entrée en vigueur en 2005, a encore amélioré

la réglementation prudentielle et, d'après le rapport sur la stabilité financière établi en 2006 par la Banque centrale, la situation des banques est saine. En particulier, le risque de change directement supporté par le secteur bancaire est apparemment peu élevé – mais cela tient surtout à l'utilisation d'instruments de couverture renouvelables auprès d'intermédiaires financiers locaux. Cependant, les banques demeurent exposées aux fluctuations du taux de change par le biais du *risque de crédit* des emprunteurs résidents ayant une dette en devises non couverte. *Compte tenu des risques que présente la situation actuelle des marchés financiers, il est indispensable de veiller à une bonne supervision prudentielle du secteur bancaire. À cette fin, il faudrait accroître encore la qualité de la supervision financière, notamment en améliorant l'efficacité et la gouvernance de l'Agence de réglementation et de supervision bancaires, comme l'a recommandé la Commission Imar. Les autorités devraient aussi envisager d'autres mécanismes pour réduire le risque de change indirectement supporté par les banques.*

---

### *Il est indispensable de préserver la discipline budgétaire*

---

Depuis la crise de 2001, la Turquie a réalisé des progrès remarquables sur le plan budgétaire – se soldant en particulier par une augmentation de l'excédent primaire, même si celle-ci a été en partie le résultat d'un relèvement des impôts, déjà élevés. La baisse des taux d'intérêt a entraîné une nette diminution des intérêts à la charge de l'État et le déficit de l'ensemble des administrations publiques est tombé de quelque 30 % du PIB en 2001 à 1 % environ en 2005. De même, l'endettement net du secteur public est passé de 91 % du PIB en 2001 à 56 % en 2005. L'orientation générale de la politique budgétaire a été relativement restrictive ces dernières années, mais la pratique consistant à fixer un objectif pour le solde primaire *effectif* s'est traduite par un assouplissement relatif au cours de la reprise conjoncturelle récente. Pour éviter un tel comportement procyclique à l'avenir, le gouvernement a récemment annoncé son intention de compléter l'objectif annuel concernant le solde primaire par un objectif de dépenses. *Des objectifs de dépenses devraient être introduits dans le cadre de la budgétisation pluriannuelle et étendus à tous les niveaux des administrations publiques, y compris les établissements de santé et les collectivités locales.*

---

### *La transparence budgétaire et la qualité des institutions budgétaires devraient être encore améliorées*

---

Plusieurs dispositions législatives adoptées depuis la crise de 2001 visent à améliorer la transparence et les pratiques budgétaires. C'est le cas notamment de l'institution d'un cadre de budgétisation triennal et de la réduction des possibilités de dépenses extrabudgétaires et quasi budgétaires. Cela étant, il importe de faire de nouveaux progrès dans la mise en œuvre, et les incertitudes qui caractérisent l'environnement législatif devraient être réduites. Par ailleurs, même si le processus de notification budgétaire à l'UE représente une avancée, la transparence continue de pâtir de l'absence de comptes budgétaires consolidés établis suivant des normes comptables nationales pour les administrations publiques. Pour l'instant, le FMI suit de près la situation budgétaire au moyen d'une série d'indicateurs dans le contexte de l'accord de confirmation conclu avec la Turquie, ce qui donne aux marchés certaines garanties. *Des comptes budgétaires établis*

suivant des normes comptables nationales devraient être publiés avant l'achèvement du programme actuel établi avec le FMI, au printemps de 2008. Les autorités devraient par ailleurs prendre des mesures pour éviter que les principales dispositions législatives à caractère budgétaire ne soient facilement atténuées à l'avenir, pour améliorer la coordination des responsabilités budgétaires, pour étendre régulièrement le champ d'application de la budgétisation en fonction des résultats et pour intégrer tous les fonds extrabudgétaires dans les comptes des administrations publiques. Les fonds renouvelables devraient être intégrés au budget ou les institutions concernées devraient être transformées en sociétés commerciales. La mise en œuvre de ces réformes permettrait d'améliorer sensiblement la qualité et la fiabilité des institutions budgétaires turques aux yeux des opérateurs internationaux et faciliterait une nouvelle baisse de la prime de risque.

*Les réformes structurelles doivent viser en priorité à améliorer les conditions-cadres régissant l'entrée des entreprises dans le secteur formel de l'économie*

La faiblesse relative du PIB par habitant en Turquie tient essentiellement à un déficit de productivité. Cela étant, le niveau de productivité moyen masque de fortes disparités entre différents secteurs de l'économie. L'écart de productivité est particulièrement important entre les entreprises du secteur formel et celles de l'économie parallèle. L'appartenance au secteur informel réduit les coûts des entreprises et leur confère une capacité d'adaptation qui leur permet de survivre dans des conditions difficiles, mais elle limite leur accès aux marchés financiers, leur capacité d'investissement et leur aptitude à nouer des partenariats internationaux, réduisant ainsi les gains d'efficacité qu'elles pourraient réaliser. Elle amoindrit donc le potentiel de croissance global de l'économie turque. Améliorer les conditions-cadres applicables aux entreprises du secteur formel permettrait à un plus grand nombre d'entreprises de se développer et de sortir du secteur informel, ce qui réduirait les importants écarts de productivité entre entreprises et secteurs et relèverait le niveau de productivité moyen de l'économie turque.

*Le développement du secteur formel permettrait d'améliorer le potentiel de croissance de l'économie et d'élargir la base d'imposition*

Les créations d'emplois sont peu soutenues dans le secteur formel, en grande partie à cause du poids de la réglementation. De ce fait, ce secteur n'a pas pu absorber l'augmentation de la population active dans les zones urbaines, phénomène qui va s'accroître au cours des années avec l'accélération prévue de l'exode rural et l'augmentation probable du taux d'activité, des femmes notamment, dans les villes. Le développement du secteur formel exigera un ensemble de réformes bien préparées dans divers domaines, car les politiques publiques sont étroitement interdépendantes. Il faut en priorité réduire encore les distorsions provoquées par la fiscalité – notamment grâce à une diminution sensible du coïncidence fiscale sur le travail –, assouplir la réglementation du marché du travail, réformer les systèmes de retraite pour éviter d'inciter les travailleurs d'un certain âge à entrer dans le secteur informel, renforcer la concurrence sur les marchés de produits et faciliter l'accès au crédit bancaire et aux fonds propres. Chacune de ces priorités est examinée en détail ci-après. Le développement du secteur

formel permettrait d'améliorer le potentiel de croissance de l'économie tout entière et d'élargir la base d'imposition, et par là même de réduire les charges imposées aux entreprises du secteur formel et d'assurer des conditions équitables pour l'activité entrepreneuriale en Turquie. Ces réformes encourageraient aussi une augmentation des flux d'investissement direct étranger qui contribuerait à une croissance plus solide à long terme et à une amélioration de la stabilité macroéconomique et de la résistance aux chocs. En revanche, une application plus rigoureuse de la loi ne permettrait pas à elle seule de résoudre les problèmes qui se posent dans l'environnement fiscal et réglementaire actuel, car de nombreuses entreprises ne pourraient pas faire face aux coûts supplémentaires engendrés par le passage dans le secteur formel et seraient obligées de cesser leur activité, ce qui se traduirait par des pertes sèches en termes de production et d'emploi.

---

### *L'enjeu structurel le plus important concerne le marché du travail...*

---

En Turquie, le marché du travail se caractérise par une réglementation particulièrement pesante et par des impôts très élevés sur le travail, deux facteurs qui ont un effet dissuasif important sur l'emploi dans le secteur formel :

- Le coïncidence fiscale très élevée sur le travail rend les coûts d'emploi dans le secteur formel prohibitifs dans de nombreux cas – notamment pour les travailleurs sans qualifications.
- Le salaire minimum officiel est trop élevé par rapport au niveau de productivité de l'économie. Il pourrait peut-être se justifier dans les régions se caractérisant par une forte productivité et un coût de la vie élevé, comme la région d'Istanbul, mais il constitue un obstacle majeur à la création d'emplois formels dans certaines régions de l'est du pays où la productivité et le coût de la vie sont beaucoup plus faibles. Le salaire minimum dépasse largement 100 % du PIB régional par habitant dans les régions les plus pauvres.
- Le code du travail est l'un des plus restrictifs de la zone OCDE. Le niveau très élevé des indemnités de licenciement accroît le coût des contrats d'emploi *permanents*, tandis que l'emploi *temporaire* est presque totalement interdit, les contrats de *durée déterminée*, d'*interim* et de *mission* n'étant autorisés que dans des circonstances très spécifiques. Le remplacement prévu des indemnités de licenciement par le nouveau dispositif d'assurance-chômage n'a pas encore pris effet.
- Le code du travail stipule par ailleurs que les entreprises de plus de 50 salariés doivent respecter certaines autres dispositions, comme l'obligation d'employer un certain nombre d'handicapés, d'anciens prisonniers, etc. Les coûts supplémentaires qui en découlent n'incitent guère les entreprises à dépasser une certaine taille, ce qui nuit à la productivité.

---

### *... où une réforme d'ensemble s'impose*

---

Une réforme d'ensemble du marché du travail s'impose d'urgence pour favoriser l'emploi dans le secteur formel. Il faudrait réduire sensiblement les taux des cotisations de sécurité sociale, faire en sorte que les dispositions régissant l'emploi et les indemnités de licenciement soient financièrement beaucoup moins pénalisantes pour les entreprises, laisser le salaire minimum baisser en pourcentage du salaire moyen et le moduler suivant les régions en fonction du niveau de productivité et du coût de la vie. En outre, il faudrait améliorer le

recouvrement des impôts et des cotisations de sécurité sociale. La réduction des taux des cotisations de sécurité sociale devrait être suffisante (diminution de moitié, par exemple) pour avoir un véritable effet. Actuellement, en raison de la prédominance de l'économie informelle, les cotisations de sécurité sociale du secteur privé ne représentent qu'environ 5 % du PIB (soit beaucoup moins que dans les autres pays de l'OCDE ayant des taux de cotisation comparables). On peut donc penser que le coût budgétaire d'une réduction aussi importante serait supportable – étant donné que la base d'imposition serait sensiblement élargie si la réduction s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie d'ensemble visant à développer le secteur formel tout en réduisant l'économie parallèle. Le coût budgétaire de cette réduction pourrait aussi être partiellement financé par un abaissement des taux de remplacement nets du système de retraite, qui sont très élevés, et par une diminution des incitations à la cessation anticipée d'activité. Toutefois, si ce coût est provisionné, il est crucial que les objectifs budgétaires soient néanmoins atteints.

---

#### *De nouvelles réformes du système de retraite permettraient d'accroître l'emploi dans le secteur formel*

---

La réforme récente de la sécurité sociale a nettement amélioré la viabilité du système de retraite. Cependant, la transition aux nouveaux paramètres de retraite est lente, et les incitations à la retraite anticipée (qui ne sont pas toutes directement liées au système de retraite) continueront à pousser de nombreux travailleurs qualifiés d'âge moyen vers le secteur informel. De surcroît, même lorsque les nouveaux paramètres seront pleinement en vigueur, les taux de remplacement nets des pensions resteront très élevés par comparaison avec les autres pays de l'OCDE, d'où des taux élevés de cotisation de sécurité sociale qui contribuent directement au coin fiscal important sur le travail, mentionné plus haut. *Les prochaines étapes de la réforme du système de retraite devraient consister en i) une réduction notable des taux des cotisations de sécurité sociale de façon à accroître la capacité financière des entreprises d'employer des travailleurs peu qualifiés dans le secteur formel, et ii) des mesures incitant davantage les travailleurs d'âge moyen à rester dans le secteur formel. Cela nécessitera :*

- *Une réduction du taux de remplacement net, qui pourrait prendre la forme d'un impôt sur les pensions de retraite et d'une cotisation d'assurance-maladie à la charge des pensionnés.*
- *L'institution d'une décote actuariellement équivalente sur la pension de retraite de toute personne choisissant de cesser de travailler avant l'âge normal de la retraite, qui est de 60 ans pour les hommes et de 58 ans pour les femmes.*
- *La suppression des droits à indemnités de licenciement pour les travailleurs qui prennent leur retraite.*
- *Un relèvement plus rapide de l'âge de la retraite à 65 ans dans le secteur formel.*
- *Un meilleur respect des règles d'immatriculation à la sécurité sociale et des obligations fiscales par les retraités d'âge moyen.*

---

#### *De nouvelles réformes sont également nécessaires sur les marchés de produits*

---

En dépit des efforts de simplification entrepris pendant la première moitié des années 2000, les entreprises du secteur formel restent soumises à de très nombreuses réglementations qui

sont beaucoup plus détaillées que dans les autres pays de l'OCDE. Cette complexité de la réglementation alourdit les coûts d'entrée et permet à des bureaucrates d'exercer un pouvoir discrétionnaire sur la création d'entreprise. Ces risques sont amplifiés par la complexité des dispositions régissant l'activité d'entreprise, qui rendent incertaines les décisions des instances judiciaires chargées des questions commerciales. Ces problèmes pénalisent particulièrement les entreprises étrangères, qui manquent souvent d'expérience ou de ressources pour faire valoir leurs arguments dans un tel environnement. *Même si des progrès considérables ont été accomplis, il faut simplifier l'ensemble des dispositions juridiques et réglementaires régissant l'activité d'entreprise et réformer les instances judiciaires chargées des questions commerciales afin de mettre en place des règles d'application simplifiées et prévisibles.* Bien que le cadre réglementaire régissant la concurrence dans les industries de réseau comme l'électricité, le gaz naturel et les télécommunications ait été réformé conformément aux directives européennes, les tarifs demeurent très élevés par comparaison avec ceux des autres pays. *Il faudrait renforcer la coopération entre les autorités de régulation sectorielles et l'autorité de la concurrence et, prendre d'autres mesures pour accélérer l'ouverture à la concurrence dans les industries de réseau. Favoriser la concurrence dans toutes les activités ouvertes au commerce ou tournées vers le marché intérieur devrait être un objectif primordial pour réduire l'inflation et renforcer la compétitivité de l'économie.*

---

#### *Il faudrait aussi faciliter l'accès des entreprises aux sources de financement*

---

Les mesures destinées à faciliter l'accès des entreprises au secteur formel leur permettront aussi d'obtenir beaucoup plus aisément des prêts et des fonds propres, dont les marchés sont aujourd'hui plus étoffés (du fait d'une moindre absorption de ressources par les emprunts publics et d'une concurrence plus intense dans le secteur bancaire et entre les investisseurs institutionnels). Cela étant, pour mobiliser ces ressources, les entreprises doivent faire preuve d'un haut degré de transparence financière et de gouvernance – critères que seules les entreprises les plus avancées du secteur formel sont actuellement en mesure de respecter. La législation des marchés financiers et les Principes de gouvernement d'entreprise établissent des règles rigoureuses en matière d'information financière, d'audit externe et de gouvernance pour les sociétés faisant appel à l'épargne publique et il est prévu de réviser le Code de commerce afin d'étendre l'application de règles analogues à l'ensemble des sociétés. Comme ces règles sont rigoureuses, *il faudra veiller à ce que les petites entreprises soient effectivement en mesure de respecter les nouvelles dispositions qui leur seront imposées.*

---

#### *Il faut réformer le système éducatif afin d'accroître la productivité des travailleurs et de favoriser la création d'emplois dans le secteur formel*

---

La productivité et le niveau de vie dépendent aussi, dans une très large mesure, de la qualité des ressources humaines. En Turquie, les résultats de l'enseignement primaire et secondaire sont très médiocres en moyenne par comparaison avec les autres pays de l'OCDE. Dans les meilleurs établissements, en revanche, les niveaux sont élevés. Cela tient au fait que le système éducatif tend à assurer une bonne éducation aux élèves les plus capables, qui sont admis dans les meilleurs établissements (lycées anatoliens et scientifiques) et sont ensuite orientés vers l'université et un métier dans le secteur formel. Par conséquent,

c'est au milieu et au bas de l'échelle des qualifications que le capital humain fait le plus défaut. Malgré cela, les ressources continuent d'être affectées en priorité à l'« élite ». Pour remédier à ce dualisme, qui se reflète dans l'ensemble de l'économie, il faudra revoir les priorités du secteur de l'éducation et réaffecter les ressources du système éducatif de manière à pouvoir offrir à tous la possibilité de suivre un enseignement de meilleure qualité. *L'objectif fondamental de l'enseignement de base ne devrait plus être de trier et de sélectionner les élèves susceptibles d'intégrer les meilleurs établissements, mais au contraire de permettre plus généralement à la majorité des jeunes d'acquérir les connaissances de base dont les travailleurs ont aujourd'hui besoin. A cette fin, il faudra accroître les ressources consacrées à l'enseignement lorsque des marges de manœuvre budgétaires pourront être dégagées et affecter les dépenses supplémentaires de telle manière que les ressources soient plus équitablement réparties entre les différents établissements et régions. Par ailleurs, les établissements devront davantage assumer la responsabilité de leurs résultats. Enfin, il faudra veiller à ce que tous les examens – y compris l'examen d'entrée à l'université – concordent bien avec les programmes, de façon à réduire les obstacles à l'entrée dans l'enseignement supérieur auxquels se heurtent actuellement les élèves qui n'ont pas les moyens de suivre des cours de préparation aux épreuves. Un système éducatif plus efficace et plus équitable permettra à la Turquie de disposer d'une main-d'œuvre nettement plus qualifiée à l'avenir, ce qui favorisera des gains de productivité plus rapides et une élévation substantielle du niveau de vie moyen.*

*Une réforme du secteur agricole pourrait se solder par une augmentation substantielle de la productivité*

Le secteur agricole emploie encore un tiers de la population active en Turquie, et sa productivité est restée faible jusqu'ici en raison d'un régime protecteur. La mise en place d'un environnement plus concurrentiel permettrait de moderniser l'agriculture et d'en accroître la production et la productivité. Les autorités ont lancé en 2000-01 une réforme importante destinée à substituer un soutien direct des revenus agricoles aux aides à la production et à l'achat d'intrants, qui engendrent plus de distorsions et sont plus coûteuses d'un point de vue budgétaire, et à privatiser les organismes publics qui contrôlent les marchés des produits et des facteurs de production agricoles. Mais cette réforme doit maintenant être relancée. *Il faut mener à bien le programme de réforme de 2000-01 et le compléter par des mesures d'accompagnement destinées à encourager la transition vers l'agriculture commerciale, en veillant par exemple à ce que le cadre juridique permette les transferts de propriété foncière nécessaires à la création d'exploitations plus grandes et plus productives. Cependant, étant donné le grand nombre de personnes travaillant dans de petites exploitations et l'absence de système de protection sociale, le remembrement des terres pose de sérieux problèmes sociaux. Le meilleur moyen de les atténuer est de mettre en œuvre les réformes d'ensemble évoquées plus haut, afin de stimuler la création d'emplois dans l'industrie, y compris en milieu rural. Cela étant, pour faciliter la transition, il faudra peut-être aussi prendre des mesures de politique sociale, par exemple une revalorisation de la retraite publique soumise à critères de ressources, qui se situe actuellement au dessous du seuil de pauvreté absolue, ou d'autres mesures d'aide sociale. Il y aura également lieu de prendre des dispositions pour améliorer les conditions-cadres régissant l'investissement privé dans l'irrigation et d'autres infrastructures.*



---

*Une intensification substantielle des réformes structurelles permettrait à la Turquie d'accélérer son rattrapage et faciliterait le processus de négociation avec l'Union européenne*

---

Un vaste programme de réforme, comme celui qui est recommandé ici, permettrait de réduire au minimum le risque de retour à une alternance de périodes de forte expansion et de périodes de récession et contribuerait aussi à transformer une économie caractérisée jusqu'ici par un capital humain peu développé en moyenne, mais aussi par un net dualisme entre un nombre plutôt faible d'entreprises très productives et une pléthore d'entreprises peu productives, en une économie offrant des conditions d'activité plus équitables et permettant une élévation plus rapide du niveau de vie. Dès lors, la Turquie apparaîtrait plus à même d'absorber et d'employer de façon productive une population d'âge actif de plus en plus nombreuse et de contribuer ainsi à la prospérité de l'Europe. Le processus de négociation avec l'Union européenne s'en trouverait facilité.

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	9
<b>Évaluation et recommandations</b> .....	11
<b>Chapitre 1. Les enjeux d'un rattrapage durable</b> .....	21
Évolution économique récente et perspectives .....	22
Gérer les risques macroéconomiques et améliorer la résistance aux chocs .....	35
Approfondir les réformes structurelles pour faciliter un rattrapage rapide .....	36
Conclusion .....	40
Notes .....	40
<b>Chapitre 2. Gérer les risques macroéconomiques et améliorer la résilience aux chocs</b> .....	43
Introduction .....	44
Une plus forte résilience macroéconomique aux chocs internationaux est indispensable .....	46
La politique monétaire est mise à l'épreuve .....	57
Il convient de renforcer les institutions de la politique budgétaire .....	64
La politique structurelle peut aussi jouer un rôle important .....	70
Il faut améliorer encore le contrôle prudentiel des banques pour renforcer la résilience du secteur financier .....	71
Conclusion .....	75
Notes .....	77
Bibliographie .....	79
Annexe 2.A1. Scénarios de viabilité de la dette : méthodologie et hypothèses .....	81
<b>Chapitre 3. Renforcer la compétitivité et la croissance et moins encourager l'économie informelle</b> .....	87
De nouveaux défis pour un secteur des entreprises dynamique .....	88
Des performances variables selon le secteur et l'entreprise .....	90
Politiques à adopter pour faire face à une concurrence accrue .....	96
Conclusion : la simplification de la réglementation est un élément essentiel de l'amélioration de la compétitivité et de la croissance .....	118
Notes .....	122
Bibliographie .....	125
Annexe 3.A1. Analyse de l'évolution et des déterminants de la rentabilité de l'industrie manufacturière turque, 1998-2005 .....	128
Annexe 3.A2. Charge fiscale effective des entreprises en Turquie .....	134
Annexe 3.A3. Enquêtes sur la compétitivité (forces et faiblesses) d'entreprises de différentes tailles .....	138
Annexe 3.A4. Accès des entreprises moyennes dynamiques au crédit et au capital-investissement .....	140

<b>Chapitre 4. Améliorer le système de retraite pour faciliter l'expansion du secteur formel</b> .....	145
La lenteur de l'application des nouvelles règles est coûteuse et incite peu à participer à l'économie formelle. ....	146
La réduction du taux de cotisation à la sécurité sociale doit constituer une priorité .....	156
Comment lutter contre la pauvreté de la population âgée .....	158
Propositions pour la poursuite de la réforme .....	161
Notes .....	163
Bibliographie .....	164
Annexe 4.A1. Hypothèses retenues pour l'analyse des pensions de retraite .....	165
<b>Chapitre 5. Assurer une formation de qualité à toute la population</b> .....	169
Le système éducatif perpétue la dualité économique .....	171
Résumé .....	183
Notes .....	185
Bibliographie .....	185
<b>Chapitre 6. Libérer le potentiel de l'agriculture</b> .....	187
L'agriculture est peu productive... ..	188
... et les exportations restent inférieures à leur potentiel .....	188
Le soutien à l'agriculture est élevé .....	190
Le système de soutien à l'agriculture a été remis en cause... ..	193
... et a été remanié en profondeur .....	199
Conclusion .....	208
Notes .....	209
Bibliographie .....	211
 <b>Liste des encadrés</b>	
1.1. Le climat politique est-il important pour les réformes ? .....	34
2.1. La vie après le FMI .....	47
2.2. La tendance des ratios d'endettement public et extérieur pourrait s'inverser ...	54
2.3. Le ciblage de l'inflation en Turquie .....	59
2.4. Gestion des finances publiques : des défis subsistent .....	66
2.5. Les risques budgétaires de la réforme de la santé .....	69
2.6. Programme pour le renforcement du contrôle prudentiel des banques, selon la Commission Imar .....	74
2.7. Résumé des recommandations en vue de renforcer la résilience aux chocs ...	76
3.1. Atouts et handicaps des petites entreprises .....	97
3.2. Atouts et handicaps des entreprises moyennes .....	100
3.3. Atouts et handicaps des entreprises du secteur formel .....	103
3.4. L'impôt prélevé par l'inflation ( <i>inflation tax</i> ) .....	108
3.5. Le débat politique engagé par d'autres pays émergents sur le niveau souhaitable du salaire minimum .....	113
3.6. Une stratégie globale de renforcement de la compétitivité et de la croissance fondée sur la simplification et la formalisation de la réglementation .....	120
4.1. La réforme 2006 de la sécurité sociale .....	148
4.2. Incitations à la retraite anticipée ou à la poursuite d'une activité professionnelle .	152

4.3.	Baisser les taux de cotisation à la sécurité sociale sans alourdir le déficit du système . . . . .	157
4.4.	Recommandations pour la poursuite de la réforme des retraites . . . . .	162
5.1.	Réformes récentes du système éducatif . . . . .	170
5.2.	Remédier à la fragmentation de la politique de l'éducation et parvenir à un consensus sur le rôle des écoles professionnelles, y compris les écoles Imam Hatip . . . . .	179
5.3.	Résumé des recommandations . . . . .	184
6.1.	Un environnement économique atypique . . . . .	196
6.2.	La faible productivité de l'agriculture nuit à sa compétitivité . . . . .	197
6.3.	Recommandations en vue de libérer le potentiel de l'agriculture . . . . .	208

### Liste des tableaux

1.1.	Principales réformes économiques . . . . .	25
1.2.	Négociations avec l'UE : quelques réformes de convergence achevées et prévues, 2005-2007 . . . . .	27
2.1.	Principaux indicateurs de la vulnérabilité économique . . . . .	48
2.A1.1.	Hypothèses de base des scénarios de la dette publique . . . . .	82
2.A1.2.	Hypothèses de base des scénarios d'endettement extérieur . . . . .	84
3.1.	L'emploi informel dans le secteur manufacturier et les services . . . . .	97
3.2.	Indemnités de départ versées dans les pays de l'OCDE . . . . .	111
3.3.	Coûts minimums de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE . . . . .	112
3.4.	Principales privatisations réalisées en 2005 et 2006 . . . . .	119
3.A1.1.	Performances sectorielles . . . . .	132
3.A2.1.	Hypothèses des calculs . . . . .	135
3.A2.2.	Paramètres fiscaux utilisés pour les calculs . . . . .	135
3.A2.3.	Taux effectifs moyens (TEMo) d'imposition des personnes morales . . . . .	136
3.A2.4.	Taux effectifs marginaux (TEMa) d'imposition des personnes morales . . . . .	136
4.1.	Options pour la poursuite de la réforme du système de retraite . . . . .	155
4.2.	Pension sous condition de ressources et seuil de pauvreté pour une personne seule . . . . .	161
4.A1.1.	Résumé des principales caractéristiques des divers régimes de calcul des pensions . . . . .	166
6.1.	Perspectives de convergence tarifaire : droits de douane en Turquie et dans l'UE . . . . .	199
6.2.	Transferts des consommateurs et des contribuables après la réforme . . . . .	200
6.3.	Agriculture : du protectionnisme à la compétitivité . . . . .	203

### Liste des graphiques

1.1.	Évolution de la situation économique après les réformes . . . . .	24
1.2.	Transition institutionnelle et croissance : position de la Turquie . . . . .	28
1.3.	Équilibres macroéconomiques et cote de crédit internationale . . . . .	29
1.4.	L'environnement des entreprises en Turquie et dans 7 autres pays, 1995-2005 . . . . .	30
1.5.	Sources des écarts de revenu réel, 2004 . . . . .	31
1.6.	Distribution inégale de l'utilisation de la main-d'œuvre et de la productivité du travail . . . . .	32
1.7.	Croissance de la population d'âge actif, sorties de travailleurs du secteur agricole et chômage . . . . .	33

1.8. Augmentation de la prime de risque appliquée à la Turquie sous l'effet d'une prudence accrue des marchés internationaux à l'égard des risques . . . .	35
1.9. Des réformes hypothétiques d'ampleur inégale aboutissent à des sentiers de croissance différents à moyen terme . . . . .	37
2.1. Des fondamentaux macroéconomiques satisfaisants. . . . .	45
2.2. Les marges de risque se sont réduites, mais pas seulement en Turquie . . . . .	46
2.3. Évolution de la balance courante . . . . .	50
2.4. Flux nets d'IDE par secteur et en comparaison des autres pays . . . . .	52
2.5. Évolution du taux de change nominal . . . . .	53
2.6. Encours de la dette publique nette pour différents scénarios . . . . .	54
2.7. Situation en matière de dette extérieure brute . . . . .	56
2.8. Encours de la dette extérieure brute pour différents scénarios . . . . .	56
2.9. Évolution de l'inflation . . . . .	60
2.10. Indicateurs de l'écart de production . . . . .	61
2.11. La Banque centrale a subi une perte de crédibilité . . . . .	62
2.12. Taux de change effectif nominal et adjudications. . . . .	63
2.13. Mesures disponibles des résultats budgétaires récents en Turquie . . . . .	68
2.14. Composition des actifs étrangers en Turquie . . . . .	70
2.15. Flambée du crédit en Turquie . . . . .	71
2.16. La consommation croît plus vite que les salaires . . . . .	72
2.17. La position de change varie d'un secteur à l'autre. . . . .	73
2.18. Indice Moody's de la santé financière des banques, moyenne pondérée. . . . .	75
3.1. Performances récentes du secteur des entreprises . . . . .	89
3.2. Taux de change en termes réels et marges bénéficiaires sur le marché intérieur et les marchés d'exportation . . . . .	90
3.3. Performances récentes de quelques secteurs représentatifs . . . . .	92
3.4. Progression des salaires dans un secteur en déclin et un secteur très compétitif . . . . .	93
3.5. Transferts d'emplois des secteurs en déclin vers les secteurs en croissance . .	94
3.6. Changement de spécialisation au profit des technologies moyennes et balance commerciale, 2000-2005 . . . . .	95
3.7. La Turquie, la Chine et le marché européen de l'habillement . . . . .	96
3.8. Les « avantages » de l'informalité. . . . .	98
3.9. Handicaps structurels des micro-entreprises . . . . .	99
3.10. Les « tigres anatoliens » . . . . .	100
3.11. Étendue de l'informalité chez les entreprises moyennes . . . . .	101
3.12. Comparaison internationale des taux moyens réels de l'impôt sur les sociétés en 2005 . . . . .	106
3.13. Seignuriage et impôt prélevé par l'inflation en Turquie . . . . .	108
3.14. Coin fiscal moyen sur le travail, comparaison internationale . . . . .	109
3.15. Réglementation de protection de l'emploi, comparaison Turquie-autres pays de l'OCDE, 1993-2003. . . . .	110
3.16. Réglementation des marchés de produits, comparaison Turquie-pays de l'OCDE, 1998-2003 . . . . .	116
3.17. Des coûts d'infrastructure élevés . . . . .	117
3.A1.1. Contributions aux marges bénéficiaires à l'exportation dans le secteur manufacturier (1998-2005) . . . . .	130
3.A1.2. Avantage comparatif révélé : Turquie/Chine . . . . .	131
3.A2.1. Structure du modèle . . . . .	134

4.1. Déficits du système de retraite . . . . .	147
4.2. Taux de remplacement nets : comparaison internationale . . . . .	148
4.3. L'âge minimal auquel la pension de retraite peut être servie n'est relevé que progressivement . . . . .	151
4.4. Taux de remplacement réel brut effectif par sexe et cohorte de naissance après la réforme de 2006 . . . . .	153
4.5. Les cohortes les plus âgées tirent un profit considérable du régime de retraite . .	154
4.6. Des revenus très disparates au sein de la population âgée . . . . .	160
5.1. Niveau de formation de la population . . . . .	172
5.2. Performances des élèves et taux de scolarisation . . . . .	173
5.3. Rapport entre les performances des élèves et l'indice PISA de la situation économique, sociale et culturelle (SESC) . . . . .	175
5.4. Les écoles d'élite sont privilégiées dans l'affectation des financements publics . .	176
5.5. Situation au regard du marché du travail selon le niveau de formation, 2006 .	178
5.6. Comparaison des résultats au PISA et de l'indice SESC entre les élèves scolarisés dans les Imam Hatip et les élèves des établissements publics . . . . .	180
6.1. Écarts de performance du secteur agricole . . . . .	189
6.2. Faiblesse des facteurs de production agricole . . . . .	190
6.3. Écarts de productivité par rapport à d'autres économies . . . . .	191
6.4. Exportations agricoles . . . . .	192
6.5. Niveau de soutien aux producteurs et poids de l'agriculture dans l'économie . . .	194
6.6. Évolution du soutien à l'agriculture . . . . .	195
6.7. Les achats d'intervention ont-ils repris ? . . . . .	202
6.8. Tarification de l'eau d'irrigation . . . . .	205
6.9. Marge d'ajustement de l'emploi . . . . .	207

*Cette étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.*

*La situation économique et les politiques de la Turquie ont été évaluées par le Comité le 7 septembre 2006. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 19 septembre 2006.*

*Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Rauf Gönenc, Anne-Marie Brook, Gökhan Yilmaz et Ugur Çiplak sous la direction de Willi Leibfritz.*

*L'étude précédente de la Turquie a été publiée en décembre 2004.*

## STATISTIQUES DE BASE DE LA TURQUIE

### LE PAYS

Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	779	Villes principales, 2000 (population résidente en milliers d'habitants)	
Superficie agricole (milliers de km <sup>2</sup> , 2004)	281	Istanbul	10 019
Forêts (milliers de km <sup>2</sup> )	212	Ankara	4 008
		Izmir	3 371

### LA POPULATION

Population, 2005 (en millions)	72.1	Population active civile, 2005 (en millions)	24.6
Densité au km <sup>2</sup> , 2005	92.6	Emploi civil (en millions) :	22.0
Taux de variation annuel de la population, 1995-2005	1.6	Agriculture, sylviculture, pêche	7.0
		Industrie	3.9
		Construction	1.1
		Services	10.0

### PRODUCTION

PNB 2005 (milliards de livres turques)	486 401	Structure de la production (% du PIB), 2005 :	
PIB, 2005 (milliards de livres turques)	487 202	Agriculture, sylviculture, pêche	10.2
PIB par habitant (en dollars US)	5 008	Industrie	29.8
Investissement brut 2005 (milliards de livres turques)	95 307	Services	60.0
En pourcentage du PIB	19.6		
Par habitant (en dollars US)	985		

### L'ÉTAT

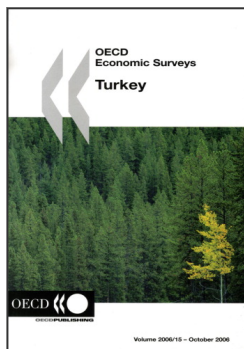
Consommation publique, 2005 (en pourcentage du PIB)	13.1	Dettes publiques, fin 2005 (en pourcentage du PIB)	71.6
Recettes courantes de l'administration centrale en 2005 (en pourcentage du PIB)	27.7	Intérieure	52.9
		Extérieure	18.7

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens, 2005, f.o.b. (en pourcentage du PIB)	20.3	Importations de biens, 2005, c.i.f. (en pourcentage du PIB)	32.3
Principaux produits exportés (en pourcentage des exportations totales)		Principaux produits importés (en pourcentage des importations totales)	
Textiles et habillement	25.4	Produits pétroliers	18.2
Machines et matériel d'équipement	7.1	Machines et matériel d'équipement	14.0
Véhicules à moteur	130.0	Véhicules à moteur	9.0
Métal et acier	10.5	Métal et acier	9.1
Autres produits exportés	43.9	Autres produits importés	49.6

### LA MONNAIE

Unité monétaire : livre turque		Unités monétaires par dollar, moyenne journalière :	
		2005	1.3408
		2006 (janvier-septembre)	1.4226



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Turkey 2006**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-tur-2006-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2006-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2008), « Évaluation et recommandations », dans *OECD Economic Surveys: Turkey 2006*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-tur-2006-2-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2006-2-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).